



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 5 mars 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
54	56

Date de convocation

27 février 2026

Finances – Affectation des résultats du Budget annexe développement économique

N° de la délibération 2026-138

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le cinq mars deux mille vingt-six à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence du 1^{er} Vice-président Monsieur Xavier ANGELI.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, MM. Gilbert LA RUSSA, Pierre MAISONNAT, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, M. Gérard ROBERTON, Mme Emmanuelle ROCHE, M. Alain SANDON, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : Mme Myriam FARGE (pouvoir à M. Jean-Paul VALLES), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Bruno SENECLAUZE (représenté par sa suppléante Mme Emmanuelle ROCHE), M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Laurent MAILLARD, Mme Christelle MARION, Mme Ingrid RICHIOUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC.

Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant la présentation effectuée du compte administratif du Budget Développement économique 2025 de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo lequel peut se résumer ainsi :

Budget annexe Développement économique

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		4 229,37 €	309 238,42 €		305 009,05 €	
Opérations de l'exercice	836 992,04 €	1 711 021,97 €	3 634 208,45 €	2 808 227,62 €	4 471 200,49 €	4 519 249,59 €
Totaux	836 992,04 €	1 715 251,34 €	3 943 446,87 €	2 808 227,62 €	4 776 209,54 €	4 519 249,59 €
Résultat de clôture	0,00 €	878 259,30 €	1 135 219,25 €	0,00 €	256 959,95 €	0,00 €
Besoin de financement			1 135 219,25 €			
Excédent de financement			0,00 €			
Restes à réaliser			190 975,05 €	447 935,00 €		
Besoin de financement des restes à réaliser			0,00 €			
Excédent de financement des restes à réaliser			256 959,95 €			
Besoin total de financement			878 259,30 €			
Excédent Total de financement			0,00 €			
Excédent de Fonctionnement capitalisé			878 259,30 €			
Excédent de Fonctionnement reporté			0,00 €			

Considérant l'approbation du compte administratif 2025 du Budget annexe développement économique ;

Le Président ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Après en avoir délibéré à :

- 56 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** les affectations telles que présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercurol-Veaunes, le 5 mars 2026.

Signé électroniquement par : Frédéric
 SAUSSET
 Date de signature : 06/03/2026
 Qualité : Le président ArcheAgglo